

Piège dans lequel l'auteur débutant peut tomber

« Nous avons bien reçu et lu attentivement votre manuscrit. Ce recueil de nouvelles qui évoquent aussi bien la vie, l'amour, la douleur, les souvenirs, la foi et la joie, nous a beaucoup plu. Inspiré par des sujets à la fois intimistes et universels vous parvenez à écrire une œuvre sensible et harmonieuse, portée par une plume d'auteur très délicat. C'est donc avec plaisir que nous nous proposons de publier votre manuscrit. Les éditions « Publitout » fonctionnent avec un système participatif dans lequel l'auteur conserve l'intégralité de ses droits. Nous prenons à notre charge les frais de correction, le référencement en librairie et sur Internet, les frais d'impression et de tirage, de logistique et de gestion, de promotion, de diffusion et de distribution. Seuls restent à votre charge, les frais de mise en page. Pour l'œuvre que vous nous avez adressée, ce coût s'élève à 1 600 €, payables en cinq échéances.»

Ce genre de courrier augure bien de la suite...

Du piège dans lequel l'auteur débutant risque de tomber s'il se laisse prendre à ce type de phrases pipeaux : « *Ce recueil de nouvelles qui évoquent aussi bien l'amour, la vie, la souffrance, le souvenir, la foi, la joie, nous a beaucoup plu. Inspiré par des sujets à la fois intimistes et universels vous parvenez à composer une œuvre sensible et harmonieuse, portée par une plume délicate.* »



Dans le cochon d'écrivain rêvant de voir son nom sur la couverture d'un livre, tout est bon pour lui piquer du pognon. Soyez très vigilants, très méfiants, les escrocs

foisonnent sur Internet. Leurs filets sont habilement tendus pour capturer « les astres de la littérature en devenir », particulièrement ceux qui n'émettent aucune lumière.

Un éditeur respectable ne propose pas de publier tous les textes qu'on lui soumet. Quand il en retient un pour l'éditer, il prend tout à sa charge : frais d'impression, de correction, de couverture, de publicité, etc., Jamais il ne demande d'argent, bien au contraire, puisqu'il verse un à-valoir à l'auteur. Une avance sur les droits d'auteur. Négligeable pour les débutants, négociable quand un premier ouvrage s'est déjà bien vendu.

Par ailleurs, il est bon d'être visible sur Internet car personne ne viendra vous démarcher à domicile pour vous éditer. **Montrez-vous, prouvez que vous avez quelque chose d'intéressant à raconter par écrit.** Mais pas n'importe où. Pensez à préserver votre image. Vous ne serez pas très crédible si vos textes apparaissent sur des blogs ou des sites sur lesquels n'importe qui peut « pisser de la copie ». Ne ternissez pas votre image en publiant vos textes sur des sites où les grands éditeurs ne vont jamais voir s'il s'y trouve une pépite.

Le meilleur moyen d'être visible et crédible est d'avoir [votre propre blog d'auteur](#), à condition, bien sûr, de le faire vivre.

Enfin, pensez à signer vos textes avec votre nom et ajoutez un copyright, (*© Pascal Perrat 2016*) Ce n'est pas la panacée mais cela en fait hésiter plus d'un...

Ce article fait suite aux échanges que nous avons eu ce dimanche entre auteurs, lors de [l'atelier du roman](#)